

## AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 06/2023

### SEANCE PUBLIQUE

Le **vendredi 11 août 2023 à 11 heures**, il sera procédé dans les locaux du siège de Casablanca Prestations sis au 105, Boulevard Abdelmoumen, 20360 Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix ayant pour objet :

### « LA CONFECTION ET LA FOURNITURE D'HABILLEMENT POUR LES AGENTS DE LA POLICE ADMINISTRATIVE COMMUNALE DE CASABLANCA »

#### EN MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE CASABLANCA

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au niveau du siège Casablanca Prestations, au niveau du site Web : <http://www.casaprestations.ma> ou au niveau du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ;
- Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **10.000,00** (dix mille) Dirhams ;
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
  - **580.000,00** (cinq cent quatre-vingt mille) Dirhams toutes taxes comprises ;
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 29, 30 et 32 du règlement des marchés de Casablanca Prestations (<http://www.casaprestations.ma/fr/reglement-des-marches/>) ;
- Les concurrents peuvent :
  - Soit déposer contre récépissé, leurs plis à l'adresse du siège de Casablanca Prestations sis au 105, Boulevard Abdelmoumen, 20360 Casablanca ».
  - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la BU précitée ;
  - Soit les remettre au Président de la Commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
  - Soit avec un dépôt électronique sur le portail des marchés publics.
  - Les échantillons doivent être déposés à l'adresse sus indiquée au plus tard le lundi 10 août 2023 à 15H.
  - Une visite des lieux sera organisée le mercredi 02 août 2023 à 11H00 à ESITH sis au route El Jadida Km 8, BP : 7731, Quartier Laymoune, Casablanca
  - Le dossier à fournir par les concurrents doit être constitué conformément au règlement de consultation.